

**CONCOURS
C-CP-24-25-05**

**CONSEILLÈRE OU CONSEILLER PÉDAGOGIQUE EN STRATÉGIES D'INTERVENTION
SERVICES ÉDUCATIFS, COMPLÉMENTAIRES ET PARTICULIERS**

(Centre administratif, 157, rue St-Louis, Montmagny)

ENTRÉE EN FONCTION

Dès que possible

SUPÉRIEUR IMMÉDIAT

La directrice adjointe des Services éducatifs,
complémentaires et particuliers

STATUT

Professionnelle ou professionnel à temps complet :
35 heures/semaine - Régulier (17,5 h), remplacement
(17,5 h)

NATURE DU TRAVAIL

L'emploi de conseillère ou conseiller pédagogique comporte plus spécifiquement des fonctions de conseil et soutien auprès des intervenantes et intervenants des établissements scolaires et des services éducatifs relativement à la mise en œuvre, au développement et à l'évaluation des programmes d'études, à la gestion de classe et à la didactique.

L'emploi comporte notamment les attributions caractéristiques suivantes:

- Agir à titre de rôle-conseil auprès des équipes-écoles notamment en ce qui concerne l'accompagnement, l'animation, la formation, l'intervention et la consultation.
- Répondre aux demandes émises par la direction d'école ou le professionnel de l'école en regard des élèves en difficulté pour l'analyse de situations, pour cibler les besoins, pour outiller les intervenants, pour réviser un plan d'intervention déjà établi et établir un climat organisationnel sain et sécuritaire.
- Assurer un support auprès des intervenants scolaires de première ligne, lesquels agissent directement auprès des élèves en difficulté d'adaptation.
- Assurer un support particulier auprès des intervenants et des élèves de la classe d'adaptation scolaire pour les élèves ayant des troubles du comportement.
- Assurer un lien entre le centre de services scolaire et le *Centre psychopédagogique de Québec*.
- Prendre en charge des dossiers de toxicomanie, violence et intimidation (agent de soutien local) ainsi que les interventions à entreprendre lors d'événements tragiques (postvention) au sein du centre de services scolaire.

QUALIFICATIONS REQUISES

Scolarité :

Détenir un diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié à l'emploi.

EXIGENCES PARTICULIÈRES

Connaissances requises :

- Une connaissance des caractéristiques des élèves en troubles de la conduite et du comportement;
- Une connaissance des meilleures pratiques en gestion de classe;
- Une connaissance des principes entourant la relation maître/élèves;
- La maîtrise des techniques d'évaluation et des pratiques de gestion des comportements de ces élèves;
- Une connaissance du Soutien aux comportements positifs (SCP);
- La connaissance des pratiques pédagogiques adaptées à ces élèves;

Habiletés professionnelles et personnelles recherchées :

- Capacité d'analyse et de synthèse;
- Sens de l'organisation;
- Bonne capacité de gestion des priorités;
- Capacité à travailler sous pression;
- Bonnes habiletés relationnelles;
- Capacité à faire face à l'adversité;
- Leadership.

Autre exigence :

- Posséder une automobile pour se déplacer sur l'ensemble du territoire du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud.

TRAITEMENT

Entre 29,50 \$ et 54,89 \$ selon la convention collective.

INSCRIPTION

Les personnes qui désirent participer au concours sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae et en indiquant le numéro du concours dans l'objet du courriel, au plus tard le **23 septembre 2024** à 8 h, à l'attention de :

Service des ressources humaines
Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud
157, rue Saint-Louis, Montmagny (Québec) G5V 4N3
Télécopieur : 418 241-5961
Courrier électronique : macarriere@csscotesud.gouv.qc.ca

Le Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud remercie tous les candidats et candidates de leur intérêt, mais ne communiquera qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.

Veillez noter que les entrevues auront lieu le 27 septembre 2024

Le 13 septembre 2024

N.B. Vous pouvez également consulter cet affichage sur le site Internet du centre de services scolaire au cscotesud.qc.ca. Le Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud applique un programme d'accès à l'égalité à l'emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à soumettre leur candidature. Des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins.